

Guillaume BUIRET, CH Valence

Contexte

En France, la télé-surveillance par internet, application smartphone ou par suivi téléphonique des patients traités pour un cancer n'est remboursée que depuis septembre 2023. Elle est uniquement réservée aux personnes sous traitement médical du cancer (chimiothérapie, immunothérapie, thérapies ciblées, radiothérapie) de l'instauration du traitement à 3 mois après sa fin. La chirurgie en est pour le moment exclue. Nous avons mise en place la télésurveillance des patients atteints de cancer de la tête et du cou, population a priori peu encline à une telle modalité.

Objectifs

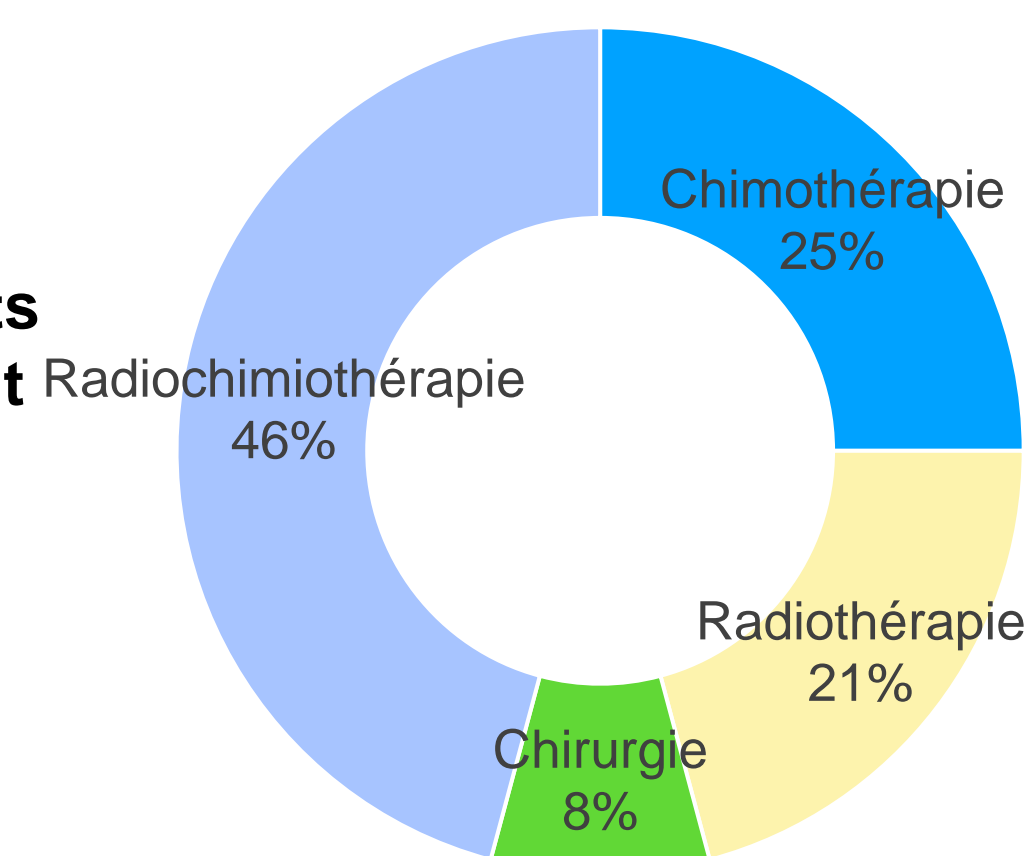
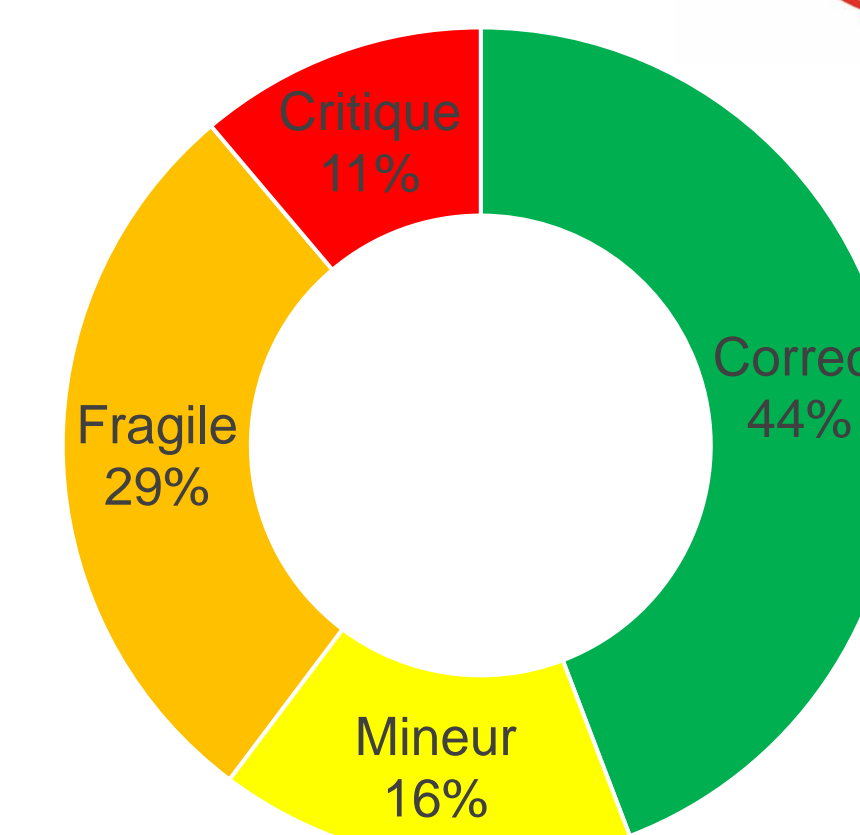
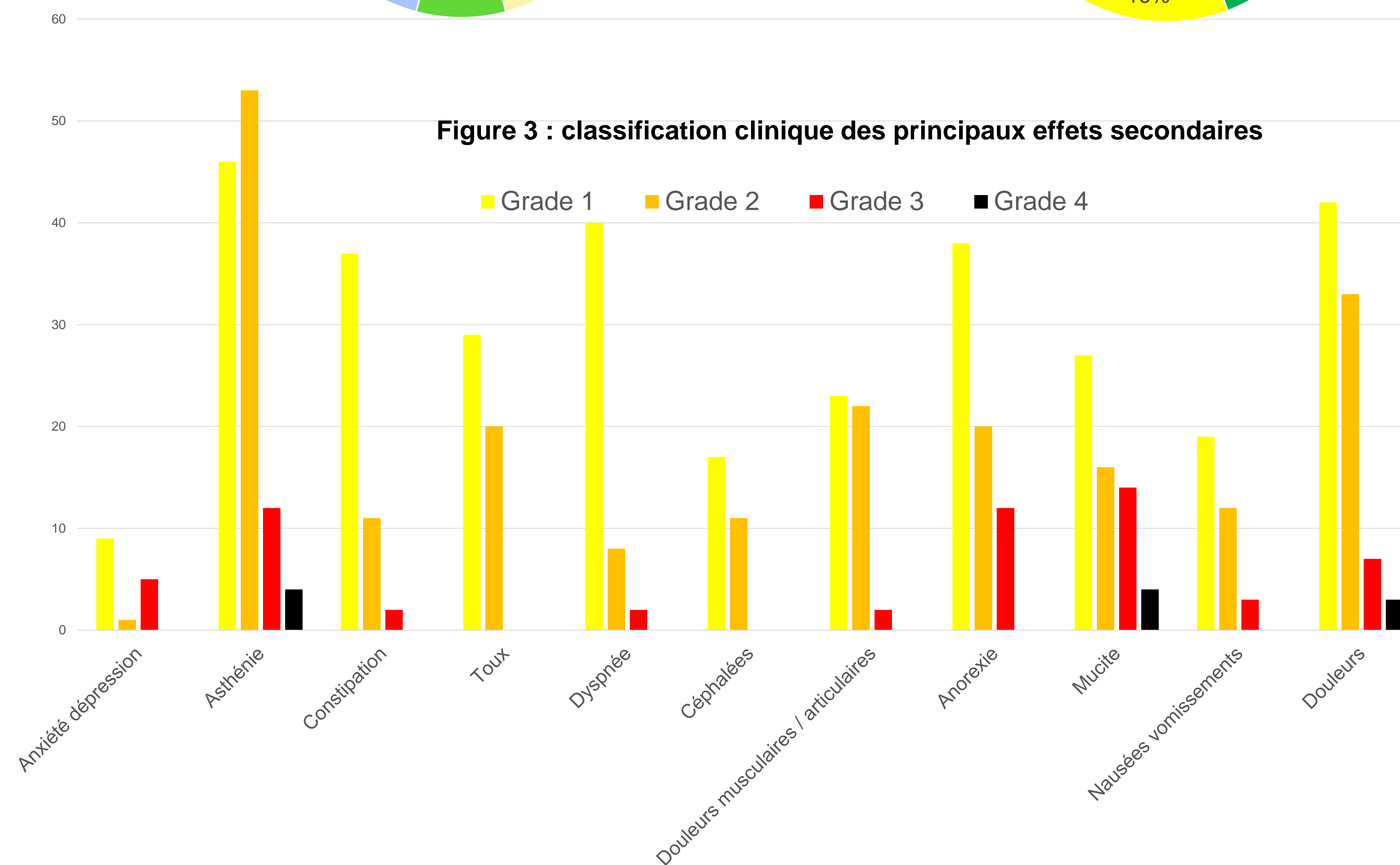
Déterminer l'acceptabilité de la télésurveillance par les patients, l'observance et la fréquence des effets secondaires rapportés.

Méthodes et Matériels

- Mise en œuvre de la technologie de l'information en novembre 2023
- Travail sur le parcours du patient
- Missions de coordination et de réponse dédiées aux infirmières
- La télésurveillance a été proposée à tous les patients éligibles.
- Évaluation de l'acceptabilité et de la préférence de cette méthode de collecte d'informations.

Résultats

- 34 patients en cours de traitement étaient éligibles et se sont vus proposer une télésurveillance entre décembre 2023 et mars 2024. 24 ont accepté d'emblée (70,6%), préférant utiliser l'application (n=18, 52,9%) ou un appel téléphonique de l'infirmière coordinatrice (n=6, 17,6%).
- Age moyen 61 ans. Huit patients avaient plus de 70 ans (23,5%).
- Parmi les patients ayant accepté la télésurveillance, 6 avaient un cancer localisé (17,6%), 17 un cancer localement avancé (50%) et 1 un cancer métastatique (2,9%)
- Les traitements sont présentés dans la figure 1
- 0,8 questionnaire/semaine/patient a été répondu. (pour un questionnaire envoyé par semaine)
- 758 événements indésirables ont été rapportés (31,6/patient). La figure 2 présente la classification clinique globale et la figure 2 les classifications cliniques des effets secondaires les plus fréquents, les grades 3 et 4 signifient un contact téléphonique en moins de 24h.
- Satisfaction des patients qui ont accepté la télésurveillance : 88%
- 10 patients ont refusé la télésurveillance (29,4%), dont 4 personnes en fin de vie et 6 qui n'étaient pas à l'aise avec l'internet, le smartphone ou le téléphone. Leur âge moyen était de 71 ans. Neuf patients avaient plus de 70 ans (90%).

Figure 1 : traitements des patients qui ont accepté la télésurveillance**Figure 2 : classification clinique des effets secondaires rapportés****Figure 3 : classification clinique des principaux effets secondaires****Conclusion**

Bien que moindre vis-à-vis d'autres types de cancers, la télésurveillance a majoritairement été acceptée par les personnes atteintes d'un cancer de la tête et du cou. Il ne faut donc pas exclure a priori cette population.